

L'honorable ministre des Transports pourrait-il nous dire si son ministère voit des objections à remettre la juridiction du port de Montréal aux autorités de la ville de Montréal, et est-ce qu'une enquête a été faite à ce sujet?

[Traduction]

L'hon. M. Hellyer: Monsieur l'Orateur, cela fait partie intégrante de la très grande et très complexe question de principe dont je viens de parler. Mon ami ne voudrait pas, je crois, qu'à l'appel de l'ordre du jour, j'improvise une réponse à une question aussi importante, qui peut avoir tant de conséquences d'une grande portée.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

ABOLITION DU SECRÉTARIAT À LA GUERRE CONTRE LA PAUVRETÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, lundi dernier, j'ai posé au premier ministre une question au sujet de l'abolition du secrétariat spécial à la planification, et il a déclaré que le travail de cet organisme avait été confié à d'autres services. Je lui ai alors demandé de dire à quel service on avait confié quelle partie du travail du secrétariat, et il a eu la bonté de répondre:

Oui, monsieur l'Orateur, je serai très heureux de le faire.

Puisque c'est aujourd'hui le dernier jour avant les vacances de Noël, voudrait-il nous communiquer cette information?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je regrette de n'avoir pas reçu le rapport que j'avais demandé et je m'excuse auprès de mon ami de ne pouvoir lui fournir le renseignement. Je le lui ferai parvenir dès que j'aurai, dans le courant de la semaine—demain, j'espère.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, lorsque le premier ministre répondra à la question du député d'York-Sud, peut-être pourrait-il dire à la Chambre quel groupe sera chargé de la coordination et de la planification relatives au programme de lutte contre la pauvreté dont le secrétariat était chargé auparavant.

Le très hon. M. Pearson: Cela sera confié au bureau du Conseil privé, qui est chargé de la coordination générale dans ce domaine.

LES FINANCES

LES TRANSACTIONS SUR LE MARCHÉ INTERNATIONAL DE L'OR ET LA PROTECTION DU DOLLAR

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le député d'Edmonton-Ouest m'a demandé le 19 décembre si

[M. Grégoire.]

l'on avait prié le Canada de fournir d'autre aide à l'appui du dollar américain, sur le marché du change, ou si nous nous contentions du rôle passif de spectateur craintif. J'ai répondu:

Je crois que le gouvernement des États-Unis, le pays le plus important qui appuie l'étalon-or, est très content du rôle que le Canada joue actuellement.

J'aimerais compléter la réponse en informant la Chambre que le Canada a vendu pour 100 millions d'or aux États-Unis aujourd'hui, à titre de mesure de collaboration internationale d'ordre monétaire. Le compte du Fonds du change investira le produit de la vente sous forme de titres à court terme portant intérêt.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire. S'agit-il en quelque sorte d'une participation sans restriction au pool de l'or, ou est-ce une transaction exceptionnelle?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, nous ne faisons pas partie du pool de l'or. Cette initiative du Canada est semblable à celles qu'il a prises dans le passé, lorsqu'il a vendu de l'or aux États-Unis, à la seule différence que la transaction d'aujourd'hui porte sur une quantité plus élevée qu'à l'ordinaire.

[Français]

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire?

Lorsque le ministre des Finances dit que le revenu ou le produit de ces ventes d'or aux États-Unis sera placé dans des obligations, peut-il nous dire si l'intérêt que rapporteront ces obligations sera au moins égal à celui que paie le gouvernement sur ses propres obligations.

[Traduction]

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je dirais au député que lorsque nous détenons de l'or, nous ne gagnons rien; par conséquent, cela constitue une addition nette à nos gains en tant que gouvernement.

[Français]

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, ce n'est pas la question que j'ai posée. J'ai demandé si l'intérêt perçu sur les obligations achetées par le gouvernement sera au moins égal à celui que le gouvernement paie sur ses propres obligations.

[Traduction]

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je puis assurer au représentant que lorsque le gouvernement investit de l'argent, il l'investit aux taux d'intérêt du marché qui s'appliquent vraisemblablement à tous les emprunteurs aussi bien qu'aux prêteurs.